

**MUSÉE DU VERRE DE CHARLEROI  
PROTOCOLE POUR LES ACTIVITES ORGANISEES JUSQUE FIN 2020 ET DANS L'ATTENTE  
D'EVENTUELLES NOUVELLES MESURES - CADRE COVID-19**

**Octobre 2020**

Ce protocole se base sur les recommandations émises par l'Administration Générale de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 26 août 2020.

Le présent protocole est un référentiel reprenant les mesures que le Musée du Verre entend appliquer dans le cadre des différentes activités organisées au sein des collections permanentes aussi bien que des expositions temporaires ; pour les animations et événements destinés au tout public, en tant que visiteur individuel, aux groupes d'adultes, d'enfants, d'adolescents ainsi qu'aux familles.

Mesures générales pour tout type de public :

- Inscription préalable / réservation obligatoire
- Toutes personnes à partir de 12 ans porteront le masque dans l'enceinte du Musée
- Prise des coordonnées dans le cadre du suivi Covid-19
- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie du musée (solution hydro-alcoolique disponible en continu)
- Respect du sens de circulation dans le musée
- Fermeture du musée au-delà de 8 personnes ou d'un groupe constitué dans les salles
- Désinfection régulière des lieux et des sanitaires
- Les animateurs et personnes extérieures qui rentreraient exceptionnellement dans la bulle/groupe porteront obligatoirement un masque
- Les participants covid-19 confirmés ou possibles ne peuvent participer aux activités
- Les personnes accompagnantes ou personnes chargées de déposer ou de rechercher les enfants ne doivent présenter aucun symptôme Covid-19

Mesures adaptées par typologie de public et scénarios de visites :

➤ **Visites pour enfants (-12 ans) – dans un cadre scolaire ou hors temps scolaire**

1 seule classe (bulle existante) ou 1 seul groupe préalablement constitué dans le musée  
20 personnes maximum - animateurs et enseignants/accompagnateurs compris  
Port du masque pour les enseignants/accompagnateurs/animateurs/guides  
Respect de la distanciation physique entre le groupe et le guide/animateur

Emplacement pour manteaux et mallettes spécifique pour la classe/le groupe constitué – cet emplacement sera désinfecté après chaque usage  
Carnet de découverte et crayon donné à chaque enfant et à emporter

➤ **Visites pour adolescents (+12 ans) – dans un cadre scolaire ou hors temps scolaire**

1 seule classe (bulle existante) ou 1 seul groupe préalablement constitué dans le musée  
20 personnes maximum - animateurs et enseignants/accompagnateurs compris  
Port du masque obligatoire pour tous  
Respect de la distanciation physique entre le groupe et le guide/animateur

Emplacement pour manteaux et mallettes spécifique pour la classe/le groupe constitué – cet emplacement sera désinfecté après chaque usage

➤ **Ateliers pour enfants ou adolescents – dans un cadre scolaire ou hors temps scolaire**

Espace aéré avec ouverture possible vers l'extérieur (Forges du Bois du Cazier)  
Désinfection des tables et chaises en fin d'atelier  
Désinfection du matériel de travail utilisé en fin d'atelier

### ➤ **Groupes d'adultes**

Dans le cadre d'une visite guidée :

20 personnes maximum (guide compris)

Port du masque obligatoire

Respect de la distanciation physique entre le groupe et le guide/animateur

Dans le cadre d'une animation spécifique (atelier) :

Limité à 12 personnes max.

Port du masque et distanciation physique à table

Espace aéré avec ouverture possible vers l'extérieur (Forges du Bois du Cazier)

### ➤ **Stages pour enfants**

Une seule bulle constituée de 10 enfants maximum

Sac personnel comprenant collation et pique-nique apporté de la maison

Possibilité de remettre une collation sous emballage

Port du masque pour les personnes qui viennent déposer ou rechercher le(les) enfant(s)

Respect des mesures de distanciation physique

Matériel réservé au stage, pendant la durée du stage

Espace aéré avec ouverture possible vers l'extérieur (Forges du Bois du Cazier)

Désinfection des tables et chaises en fin de journée de stage

Désinfection du matériel de travail utilisé en fin de journée de stage

### ➤ **Public familial**

Maximum 12 personnes par activité

Maintien de la bulle sociale des différentes familles

Respect de la distanciation physique entre les bulles « famille »

Les personnes d'une même bulle peuvent avoir des contacts entre elles mais deux bulles différentes interagissent à distance et n'utilisent pas du matériel commun.

Espace aéré avec ouverture possible vers l'extérieur (Forges du Bois du Cazier)

### ➤ **Événements pour le tout-public (spectacles, concerts, etc.)**

Limité à 50 personnes debout (intervenants extérieurs et personnel muséal compris)

Limité à 200 personnes assises (intervenants extérieurs et personnel muséal compris)

Port du masque

Respect des mesures de distanciation physique

Règle de l'HORECA d'application (max 4 personnes par table, distanciation physique entre les tables, service à table) – bonnes pratiques définies pour l'HORECA le 5 juin 2020 (référence : <https://www.info-coronavirus.be/fr/protocols/#horeca>)

Espace aéré avec ouverture possible vers l'extérieur (Forges du Bois du Cazier)

### ➤ **Vernissages/finissages et nocturnes**

Accueil différé du public dans les espaces muséaux/plages horaires prédéfinies

Limité à huit personnes par tranche de 30 minutes

Port du masque

Respect des mesures de distanciation physique

Règle de l'HORECA d'application (max 4 personnes par table, distanciation physique entre les tables, service à table) – bonnes pratiques définies pour l'HORECA le 5 juin 2020 (référence : <https://www.info-coronavirus.be/fr/protocols/#horeca>)

Espace aéré avec ouverture possible vers l'extérieur (Forges du Bois du Cazier)